



**ASSOCIATION D'ARTISTES PEINTRES
DU CENTRE-MAURICIE**

Fiche d'inscription Symposium Plaza (F-Insc-Symp.Pla-17.F2)

14 e Symposium de La Plaza de la Mauricie (13, 14, 15 octobre 2017)

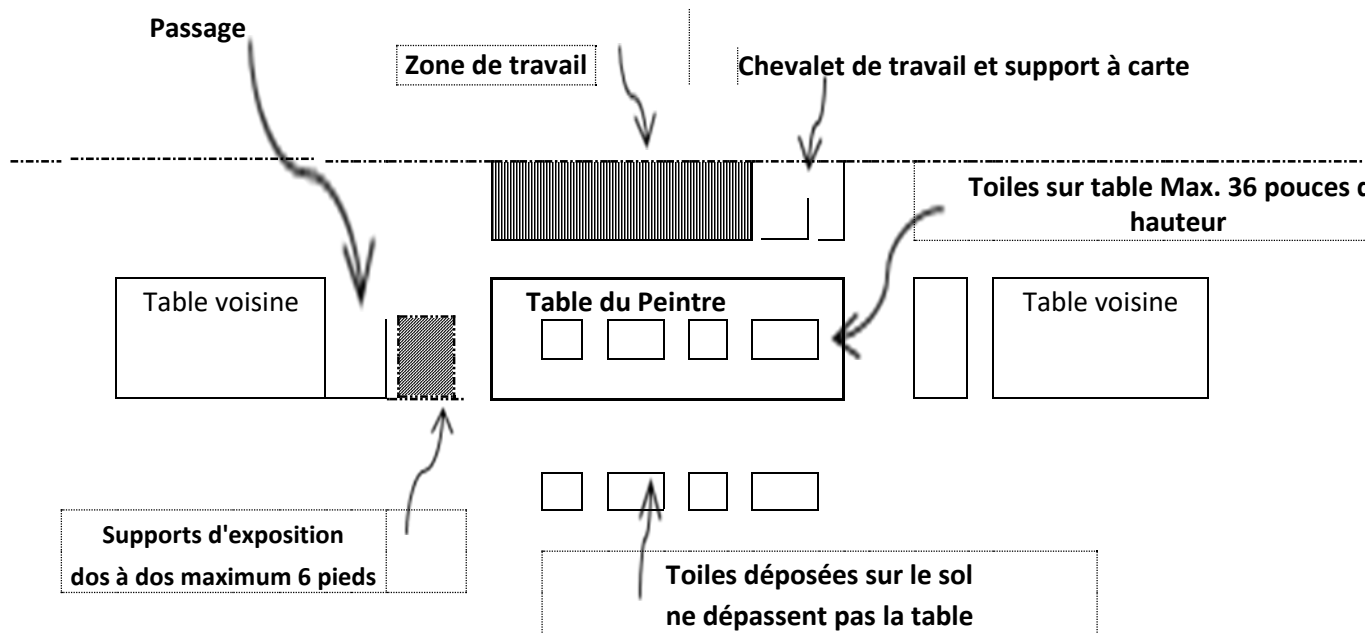
Les peintres sont invités à offrir une toile pour la vente de billets. Comme par le passé, il en va de votre réputation que la qualité de l'œuvre offerte soit à votre image.

Faire parvenir votre paiement de 30,00\$ **avant le 20 septembre 2017** au nom de L'AAPCM. Ce montant ne sera pas remboursable si vous vous désistez.

Contrat de l'artiste peintre exposant :

1. Tous les exposants devront se présenter à la porte #4 côté boulevard Des Hêtres pour 10h00 vendredi le 13 octobre où un membre du comité vous accueillera et vous attribuera votre emplacement.

2. Voici la disposition que devra avoir votre emplacement :



Table, chaises et nappe seront fournies par La Plaza et l'Association.

Aucun produit artisanal ne sera accepté.

3. En tant qu'artiste, vous garantissez que les œuvres exposées sont authentiques, créées et réalisées par vous et qu'elles ne sont pas une copie ou une reproduction en tout ou en partie d'une œuvre originale d'un autre peintre.

4. Vous avez la responsabilité d'installer vos œuvres afin d'être prêt pour 11h00, vendredi le 13 octobre, à l'endroit déterminé par les responsables, tout en respectant l'espace déjà occupé par un autre peintre et en laissant un passage libre pour les visiteurs, question sécurité.

5. Vous vous engagez à assurer la surveillance de vos œuvres, soit par vous ou par quelqu'un désigné pour le faire à votre place, et à être présent pendant toute la durée du symposium soit:

vendredi le 13 oct. de 11h00 à 21h00,

samedi le 14 oct. de 9h00 à 17h00

dimanche le 15 oct de 11h30 à 17h00

Aucune commission ne sera retenue par l'AAPCM ou La Plaza de la Mauricie sur vos ventes.

6. Aucune affiche ou carton indiquant une vente à rabais ne sera tolérée.

7. Il est suggéré d'indiquer votre nom, prénom, titre et dimensions de l'œuvre (sans encadrement), médium et prix sur les cartels fournis par l'AAPCM. À l'arrière de l'œuvre, vous pouvez inscrire votre nom, prénom et ajouter le titre de l'œuvre.

8. Vous vous engagez également à respecter les consignes suivantes :

- Disposer vos toiles de façon esthétique.
- À la fin de l'événement, remettre les lieux tels qu'ils étaient à votre arrivée.

9. Vous dégagez l'A.A.P.C.M. et La Plaza de toutes responsabilités en cas de bris et/ou perte, en tout ou en partie, causés par le feu, la pluie, l'eau, le vol, le vandalisme. Le cas échéant, vous en assumez entièrement les pertes. En termes légaux, vos toiles seront exposées à vos risques et périls.

10. Vous pouvez laisser votre matériel et vos oeuvres sur place lors de la fermeture. Tout le matériel d'artiste ainsi que les toiles sont sous l'entière responsabilité de l'artiste.



Inscription Symposium Plaza 2017

Écrire en caractères d'imprimerie

Nom: _____ Prénom: _____

Ville: _____ Téléphone: _____

Je certifie avoir lu le contrat, m'en déclare satisfait (e), et m'engage à le respecter.

Peintre exposant : (signature) _____

Date : _____

Inclure votre paiement de 30,00\$ à l'ordre de l'AAPCM.

Faire parvenir avant le 20 septembre à :

**Claude Robert / 819-535-6684 / claire.robert28@bell.net
5020, Chemin du Lac Héroux, St-Boniface, G0X 2L0**

N.B. Le retour des inscriptions et le chèque doivent se faire par la poste ou directement au responsable sur place à la Galerie.

Président : 05-06-2017 Secrétaire : 05-06-2017 Comité : 05-06-2017